

Sujet : [INTERNET] "Consultation enrobés ACR à Epuisay"

De : William

Date : 24/11/2023 09:15

Pour : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Bonjour

Ce mail a pour but d'amener ma participation à la consultation du public concernant l'exploitation d'une centrale d'enrobés à chaud à la sortie d'Epuisay par l'entreprise ENROBES ACR.

Par ce mail, je vous informe que je suis contre ce projet, pour les motifs suivants:

- Le document descriptif du projet est brouillon, émaillé de fautes, souvent incompréhensible, quand il n'est pas carrément agressif vis à vis de l'administration, du public et du projet de consultation du public.

Exemple citation en page une:

"au vu de nombreux dossier vu sur TF1 sur toute region de France depuis début 2023 que je ne suis pas le seul ou les administés ou l'adminisatration change d'avis selon le bon vouloir de l'opinion public ou dans d'aute cas n'entienne pas contre ."

- Je m'interroge sur l'emplacement choisis, non loin d'une école et d'un pépiniériste et d'habitations:

Sur ce point, le document descriptif se contente de citer quelques exemples de sites similaires sans donner d'arguments sur la bonne cohabitation entre le voisinage et les sites décrits, ni sur les éventuelles pollutions et/ou nuisances subies(ou non) par le dit voisinage.

En effet, ce n'est pas parce qu'il y a des écoles, des commerces ou des piscines a côté de sites de production d'enrobés qu'il n'y a pas de nuisances liées à l'exploitation (odeurs / bruit / pollutions / ...). Comment est-ce géré par les exploitants ? Ont-ils mis en place des mesures spécifiques ? Que propose ENROBES ACR sur ces point ?

Un seul exemple est donné, il s'agit d'une citation des "réseaux sociaux" pour l'école du bois de l'étang 4 rue Emile Dureuil 78 320 VERRIERES qui se trouve à 203m de l'unité de production et qui indique *"Excellente écoles avec beaucoup des professeur "formidable"(sources : reseau sociaux)*

Donc, sur un dossier de 40 pages, on trouve un seul exemple, sans aucun rapport avec le sujet (on peut très bien avoir beaucoup de professeurs "formidables" sur un site pollué).

Cette absence totale d'arguments opposables, fiables et vérifiables, qui seraient de nature a rassurer les concitoyens concernant les potentielles nuisances liées a l'exploitation montrent encore que ce dossier a été monté "a la va vite" : 3 recherches google maps, aucune enquête de terrain, aucun rapport scientifique (analyse de l'eau a proximité des sites cités par exemple), etc...

- Je passe sur les digressions, souvent victimaires, et sans lien avec le sujet, qui émaillent ce dossier (exemple Page 18 : *"L'obtention de ce dossier qui à durer plus de 2 ans ayant eu comme moi un bureau*

d'étude défaillant , sans l'intervention du préfet de l'époque qui partait en retraite l'obtention de l'autorisation été plus que compromise Je connais cette installation ,le vendeur étant le seul constructeur independant français : AP Technic")

Aussi, même si je comprend tout à fait le souhait de la commune de LUNAY de développer l'activité de la ZA, il me semble néanmoins préférable de réserver l'accès a ce site à des entreprises qui sauront montrer leur sérieux dans la gestion du site, ce qui devrait passer, en premier lieu, par le montage d'un dossier argumenté, clair, et de nature à rassurer les concitoyens.

Le dilettantisme évident dans le montage de ce dossier n'augure rien de bon quant à la gestion d'un potentiel site comportant des matières dangereuses, a fortiori (et le document a été transparent sur ce point) si le bureau d'étude a été "défaillant" !

Je ne peux donc que me prononcer **contre ce projet en l'état.**

En vous remerciant de l'attention que vous porterez a la lecture de ma participation cette consultation du public, je vous pris d'agréer, madame, monsieur, mes sincères salutations.

William SERUSIER

41 360 FORTAN